

NOUVELLES DES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE

# NAPA 200

CONSERVER LA NATURE EN AFRIQUE



## CE MOIS-CI DANS LA NAPA

**VERS LA BONNE  
GOUVERNANCE !**

### P.2 & 3 **ÉDITO**

La bonne gouvernance offre une boussole : elle crée les conditions du dialogue, du respect et de la durabilité...

**MOOC, TUTOS  
ET ESSENTIELS**

### P.4 & 5 **NOS FORMATIONS EN LIGNE**

Retrouvez toute l'actualité de nos MOOC, Tutoriels et Essentiels et rejoignez [moo-conservation.org](http://moo-conservation.org)

**YOUTH  
CONSERVATION**

### P.6 **ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE**

En route pour une rentrée verte et engagée avec nos ressources pédagogiques et éducatives !

**LE DOSSIER DU  
MOIS**

### P.7 À 12 **COMPRENDRE LA GOUVERNANCE DES AP**

Les notions essentielles issues de notre MOOC sur la gouvernance des AP... **Inscriptions ouvertes !!!**

## EDITO

**Conservation : la bonne gouvernance n'est pas une option !***Par Geoffroy Mauvais  
Coordonnateur du Papaco*

Les aires protégées (AP) d'Afrique abritent une biodiversité exceptionnelle, que l'Homme a raréfiée ailleurs, et protègent des espèces devenues symboles de la conservation de la nature. Pourtant, ces images d'Éden cachent un passé douloureux et un avenir incertain si leur gouvernance n'évolue pas vers un modèle véritablement juste et inclusif.

L'histoire de certaines AP africaines est liée à la colonisation. Les premiers parcs nationaux, créés au début du XXe siècle, ont été établis sur le principe d'une nature préservée de toute présence humaine. Pour donner corps à ce mythe, des millions de personnes ont été expulsées de leurs terres ancestrales : pasteurs, chasseurs, agriculteurs, tous considérés comme incompatibles avec la « pureté » de la nature.

Ces évictions ont bouleversé des équilibres sociaux et économiques millénaires. Elles ont généré un ressentiment durable, transmis de génération en génération. De nombreux parcs véhiculent encore les stigmates : conflits d'usage, braconnage perçu comme un acte de résistance, et méfiance vis-à-vis des institutions de conservation.

Cette face sombre, on ne peut l'oublier mais elle ne doit pas masquer le développement récent des territoires de conservation en Afrique, essentiellement des AP de catégories IV et VI où protection et utilisation durable vont de pair. Un formidable mouvement qui a permis la création de milliers d'AP, souvent communautaires, au fonctionnement prometteur et qui offrent au reste du monde une source d'inspiration, en dehors de tout modèle préconçu. Ne pas reconnaître leur singularité fait offense aux conservationnistes africains.

A l'heure de la crise climatique et de l'érosion de la biodiversité, la pression internationale pour étendre les AP est immense. L'objectif de protéger 30 % des terres et des mers d'ici 2030 mobilise bailleurs, ONG et gouvernements. Mais le risque existe de reproduire, sous des formes modernisées, les logiques d'appropriation du passé.

C'est ce que certains nomment le « colonialisme vert » : une tendance à imposer, au nom de la conservation globale, des mesures qui ignorent les droits, les cultures et les priorités des acteurs locaux. Cependant, si les humains vivant dans ou à proximité des AP ne sont pas reconnus comme des partenaires à part entière, la conservation redevient un outil d'injustice, fragilisant à la fois la paix sociale et la pérennité des écosystèmes.

Face à ces tensions, la bonne gouvernance des AP apparaît comme une condition sine qua non de leur réussite. Elle requiert la participation effective des différents acteurs, étatiques, privés ou communautaires, dans la prise de décision, non pas comme figurants mais comme cogestionnaires. Elle reconnaît les droits et sécurise l'accès aux terres, aux ressources et aux savoirs traditionnels : les partenaires privés, les peuples autochtones et les communautés locales doivent pouvoir continuer à vivre, pratiquer leurs activités de subsistance, récolter du miel ou des plantes médicinales, selon des règles établies conjointement. Elle implique transparence et redevabilité : les revenus du tourisme, des projets carbone ou de la chasse encadrée doivent être gérés de manière claire, avec des mécanismes de redistribution justes et vérifiables. Elle impose l'équité intergénérationnelle et concilie la protection des écosystèmes avec les besoins immédiats ou futurs des populations. Elle s'adapte au contexte et à la culture, en prenant en compte l'histoire, les institutions coutumières, les hiérarchies sociales... de chaque territoire, sans tenter de plaquer un modèle importé.

De nombreuses initiatives montrent la voie, partout sur le continent. Des aires de conservation communautaire fleurissent au Sénégal, au Bénin ou au Kenya, qui associent directement les habitants à la gestion et aux bénéfices du tourisme ou de l'exploitation durable des ressources. Des réserves forestières, en Afrique centrale, explorent des modèles hybrides où la conservation se combine à l'agroforesterie durable, donnant aux habitants un rôle actif et reconnu. Des partenariats public-privé naissent et prouvent qu'il est possible d'allier conservation et développement, à condition d'instaurer une cohabitation sereine. Toutes ces expériences, encore fragiles, rappellent que la gouvernance est un cheminement permanent, fait d'équilibres à négocier.

Mais en même temps, des lignes sombres s'écrivent, souvent dans des pays à l'Etat faible ou autoritaire. Des privés ou des ONG s'arrogent un pouvoir quasi souverain sur les parcs, au détriment des habitants et de leurs représentants locaux. On y recrée la conservation forteresse, déconnectée des humains. Les espaces sont parfois clôturés, et l'accès aux ressources strictement régulé, les éco-gardes disposent de prérogatives quasi militaires, avec toutes les dérives qu'on imagine. On y remplace la concertation par l'autorité, la justice par l'arbitraire, l'équité par la brutalité. Avec le concours de bailleurs et de sponsors étrangers avides de résultats simplistes de court terme. Et cela nourrit, à juste titre, la dénonciation grandissante du colonialisme vert, et met assurément en péril l'avenir de toutes les AP en Afrique.

Insister sur la bonne gouvernance n'est pas un luxe académique : c'est une nécessité stratégique. Une AP qui se construit contre ses partenaires naturels, quels qu'ils soient, est une aire protégée fragile, coûteuse à surveiller, vulnérable aux conflits. Elle n'est, au fond, qu'en sursis, drapée dans une narration imaginaire qui nie la réalité complexe des rapports humains. À l'inverse, une AP qui s'appuie sur l'adhésion de tous les acteurs qui font le territoire, partenaires volontaires ou obligés de la conservation mais partenaires de facto, devient plus résiliente, moins dépendante des finan-

-cements extérieurs, et capable de durer au-delà des cycles politiques et des modes des bailleurs internationaux.

Les AP ne doivent plus être les héritières d'un passé d'injustices, mais les laboratoires d'une nouvelle alliance entre nature et sociétés. Cela suppose de renverser la perspective : considérer les acteurs de ces territoires non comme des menaces, mais comme des alliés. C'est complexe à réaliser mais inévitable si l'on travaille sérieusement pour l'avenir de la nature en Afrique. C'est là que la gouvernance intervient.

La bonne gouvernance offre une boussole : elle ne garantit pas des solutions parfaites, mais elle crée les conditions du dialogue, du respect et de la durabilité. Elle construit des AP inclusives, transparentes et équitables, Elle protège la biodiversité, mais aussi la justice sociale et contribue à la stabilité des territoires sur le long terme. C'est pourquoi nous lançons un nouveau cours en ligne, ouvert à tous et gratuit : un MOOC sur la gouvernance des aires protégées. Pas pour vous donner la recette miracle, il n'y en a pas. Mais pour nous faire réfléchir tous ensemble à ce qui est fait et à ce qui devrait être fait pour changer ce qui doit l'être, au risque que les AP africaines continuent d'être le théâtre d'un affrontement entre intérêts globaux et droits locaux et que le « colonialisme vert » prenne le relai du passé parfois dramatique que l'on connaît.

L'avenir de ces territoires dépend moins de la superficie protégée qu'on reportera sur les cartes que de la qualité de leur gouvernance. Notre MOOC ambitionne simplement de vous aider à définir un nouveau contrat entre nature et société, au service d'un futur commun. Inscrivez-vous !

**OCTOBRE 25**

**Rejoignez le  
MOOC**

**Gouvernance**

**sur [www.mooc-conservation.org](http://www.mooc-conservation.org)**



# NOS FORMATIONS EN LIGNE : MOOC, TUTOS ET ESSENTIELS



Nos 7 MOOC, 4 Essentiels et 3 Tutos sont ouverts et accessibles dès maintenant !

## MOOC Conservation

Free online training courses for amateurs and professionals in conservation and protected areas

Start learning →

To follow the ESSENTIAL MOOCs and Courses, you will need an internet connection and access to a computer, tablet or smartphone.



MOOC Conservation héberge les formations en ligne de l'UICN-Papaco, développées en partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie.

Rendez-vous sur [www.mooc-conservation.org](http://www.mooc-conservation.org)

## LES MOOC FORMATION THÉMATIQUE



**MOOC Gestion des AP**  
**Objectif :** comprendre les défis de la conservation en Afrique et comment les aires protégées peuvent aider à y faire face, du niveau local à l'échelle internationale.



**MOOC Suvi écologique**  
**Objectif :** acquérir les bases essentielles du suivi écologique avec de nombreux exemples de suivi dans divers environnements et visant différentes espèces.



**MOOC Application des lois**  
**Objectif :** étudier la notion d'application de la loi, ce qu'elle représente, quels sont ses écueils, ses opportunités, comment améliorer les résultats des AP, etc.



**MOOC Conservation Espèces**  
**Objectif :** définir la notion d'espèce dans le cadre de la gestion des AP et expliquer comment la conservation des espèces s'intègre dans leur gestion.



**MOOC Valorisation Ressources**  
**Objectif :** présenter des méthodes pour valoriser durablement les AP. Deux approches : avantages procurés par les ressources naturelles et tourisme durable.



**MOOC Nouvelles technologies**  
**Objectif :** voir comment les technologies contribuent à la conservation avec des exemples pratiques : suivi écologique, stockage de données, blockchain...



**MOOC Aires marines protégées**  
**Objectif :** comprendre la conception et la création des réseaux d'AMP, la gouvernance, le suivi écologique, mais aussi les activités économiques environnantes et comment les inclure à la gestion de l'AMP.

## LES ESSENTIELS FORMATION PAR PROFIL



**ESSENTIEL RANGER**  
Pour les **gardes et agents de terrain** dont le travail porte essentiellement sur la collecte de données, la lutte anti-braconnage, le guidage, la conduite d'aménagements. Ce parcours développe donc les **compétences utiles à la mise en oeuvre des activités de terrain** et sur les **comportements à avoir pour y parvenir.**



**ESSENTIELS MANAGER-LOI ET MANAGER-RECHERCHE**  
Pour les **techniciens et gestionnaires** qui travaillent à la gestion d'initiatives de taille moyenne, à la planification et à la gestion de projets et programmes plus ou moins complexes et techniques. Ces deux parcours développent des compétences de gestion globales et spécialisées : **lutte anti-braconnage et activités de valorisation du territoire (MANAGER-LOI), évaluation, analyse, mesure d'impact, suivi écologique, recherche (MANAGER-RECHERCHE).**



**ESSENTIEL LEADER**  
Pour les **cadres** qui travaillent dans les organes de direction des parcs ou des grandes ONG, à l'élaboration de politiques nationales et régionales, à la coordination transectorielle et à la gestion de plans et programmes complexes. Ce parcours **développe des compétences plus transversales** permettant de comprendre les enjeux de la conservation de la biodiversité pour une prise de décisions éclairée.

MOOC CONSERVATION  
BENEFICIE DU SOUTIEN DU  
FONDS FRANÇAIS POUR  
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



NOS MOOC CE MOIS-CI

150 000 INSCRITS ET LANCEMENT DE NOUVEAUX COURS



## 150 000 INSCRITS AUX MOOC !

Depuis 2016, plus de 150 000 inscriptions à nos MOOC dédiés à la conservation des aires protégées ont été comptabilisées.

Pour rappel, ces cours gratuits, développés avec un accent particulier sur les enjeux africains, contribuent à renforcer les compétences de milliers de professionnels et passionnés de conservation à travers le monde.

Merci à notre communauté pour cet engagement collectif en faveur de la nature.



## NOUVEAUX MOOC ET TUTOS EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2025



**Gouvernance des aires protégées**  
*Disponible le 1 octobre.*



**Identifier et dénombrer les oiseaux d'eau d'Afrique du Nord et du Sahel: Comment et dans quels buts?**  
*En ligne !*



**Tuto Gestion des conflits homme-faune dans les AP**  
*En ligne !*



**Droits humains pour les écogardes**  
*En ligne !*

## CEL ET STAGES

Depuis juin 2025, les lauréats du Certificat en ligne en Conservation des AP ressortissants d'Afrique francophone et d'Haïti peuvent tenter de décrocher un stage terrain pour mettre en pratique les connaissances acquises dans les MOOC.

>> **Comment décrocher le CEL ? [Cliquez ici.](#)** <<

**2025**  
CALENDRIER  
MOOC CONSERVATION

**1 octobre : lancement du MOOC Gouvernance**

**3 décembre : examen du CEL francophone**

**4 décembre : examen du CEL anglophone**

## YOUTH CONSERVATION

## EN ROUTE POUR UNE NOUVELLE ANNÉE D'ÉDUCATION À LA NATURE !

À l'aube d'une nouvelle année scolaire, le rôle de l'éducation apparaît plus crucial que jamais. Dans un contexte marqué par l'urgence climatique, l'érosion de la biodiversité et de profondes tensions sociales, **la jeunesse incarne une source d'espoir** inépuisable. Leur curiosité et leur résilience rappellent que l'éducation est le levier essentiel pour **transformer cet espoir en action**.

La **plateforme Youth Conservation** s'inscrit dans cette dynamique en mettant à disposition une riche palette de ressources pédagogiques : **parcours vidéos** pour expliquer des enjeux complexes, **guides pratiques** pour des activités en classe et sur le terrain, **posters illustrés** pour ancrer les messages, ou encore **pistes audios** pour diversifier les approches.

Ces outils ne prennent tout leur sens que lorsqu'ils sont **utilisés et partagés**. L'éducation environnementale gagne en puissance lorsqu'elle se vit de manière concrète : **observer, planter, protéger, inventer**. C'est ainsi que naissent de véritables **expériences d'apprentissage**, capables de semer des graines de respect, de responsabilité et d'engagement.

À travers ces initiatives, se construit peu à peu une **génération consciente des enjeux planétaires, solidaire et résiliente, prête à inventer un avenir durable**.



# Nouveau MOOC sur la gouvernance des aires protégées

Ci après sont présentés quelques extraits du MOOC sur la gouvernance des AP

## INTRO

La gouvernance peut sembler une question secondaire, mais elle constitue en réalité l'un des éléments les plus importants de la conservation de la nature au sein d'un parc. Une aire protégée échouera toujours si sa gouvernance est défaillante. Peu importe l'excellence du plan de gestion, la pertinence de la lutte contre le braconnage, la qualité du suivi écologique, l'efficacité du financement... tout cela sera inutile si la gouvernance n'est pas solide.



MOOC : gouvernance  
des aires protégées




[www.mooc-conservation.org](http://www.mooc-conservation.org)

MOOC : la gouvernance des aires protégées

## PLAN DU COURS

Ce cours est composé de 5 modules :

### 1. Comprendre les bases

Que signifie la gouvernance dans le contexte des aires protégées ? Pourquoi est-elle cruciale pour une conservation juste et efficace ?

### 2. Reconnaître les différents types de gouvernance

Apprenez comment fonctionnent les différents types de gouvernance (comme celle dirigée par la communauté ou par l'État), comment les reconnaître et les renforcer.

### 3. Découvrez les qualités qui font une bonne gouvernance.

Qu'est-ce qui rend une gouvernance juste, efficace, solide ou durable ? Découvrez les différentes facettes de la gouvernance et comment elles contribuent à sa qualité.

### 4. Appliquer des outils pratiques pour évaluer la gouvernance

Apprenez les méthodes pour évaluer la gouvernance et l'améliorer - des outils que vous pouvez appliquer dans votre propre contexte.

### 5. Apprendre à suivre et à rendre compte sur la gouvernance

La gouvernance évolue, il est donc important de suivre comment et de communiquer à ce sujet pour accompagner les changements et améliorer les résultats.

## MODULE 1 - COMPRENDRE LA GOUVERNANCE

La gouvernance s'intéresse aux personnes qui prennent les décisions et à la manière dont elles les prennent. C'est avant tout une question de responsabilité. Responsabilité, c'est le mot clef ici. De façon plus formelle, selon l'UICN, la gouvernance est constituée par « les interactions entre les structures, les processus et les traditions qui déterminent la manière dont le pouvoir et les responsabilités s'exercent, la manière dont les décisions sont prises et la manière dont les citoyens ou les autres parties prenantes ont leur mot à dire ».

Premièrement, on s'intéresse à qui prend les décisions ? Qui détient l'autorité et qui d'autre est impliqué de manière significative ? Directement ou par représentation... On observe quel type de pouvoir ces acteurs détiennent ? Quelle est leur responsabilité dans les décisions ? De quelle façon ils l'exercent.

Ensuite, la gouvernance s'intéresse à comment ces décisions sont prises ? Par le biais de lois formelles ou de coutumes ? Par des élus, des experts, des anciens, ou une combinaison des plusieurs d'entre eux ?

Enfin, la gouvernance vise à ce que ce processus soit inclusif et équitable. Les différentes voix sont-elles entendues ? Sont-elles traitées avec justice ? Les responsables des résultats, positifs ou non, sont-ils impliqués de manière équitable ? Tout cela détermine ce que nous appelons la qualité de la gouvernance.

La gouvernance est rarement clairement comprise. Les aires protégées impliquent de nombreux acteurs, aux profils différents, aux compétences variées, aux rôles changeants. Il faut aussi retenir que la gestion concerne les actions et les moyens que nous mettons en œuvre pour atteindre nos objectifs.

La gouvernance concerne ceux qui décident de ces objectifs ou actions et la manière dont ces décisions sont prises.

Ce sont donc deux notions bien distinctes qu'il ne faut pas confondre !



## MODULE 2 : LES MULTIPLES VISAGES DE LA GOUVERNANCE

**La gouvernance par l'État.**

Dans ce cas, un organisme gouvernemental, national, régional ou local, prend les décisions sur le territoire concerné. Il peut gérer la zone directement comme c'est le cas en général dans un parc national, ou déléguer certaines tâches à des tiers, comme une ONG ou une entreprise. Mais en fin de compte, c'est l'Etat qui détient l'autorité finale. Par exemple, une association de conservation la nature, un prestataire privé ou une communauté locale peuvent être impliqués dans certaines des activités...

**La gouvernance par des acteurs privés.**

La gouvernance privée signifie qu'un particulier, une ONG, une entreprise, un opérateur économique, etc. possède ou gère une aire protégée, ceci dans un but lucratif ou non. Ici, le secteur privé ne se contente pas de gérer par délégation, il décide de ce qui se passe sur le territoire : il est donc responsable. Sa motivation pour la conservation peut inclure des préoccupations liées à sa qualité de vie - protéger sa propriété par exemple, des incitations économiques - développer une activité touristique, ou des engagements culturels et spirituels - préserver un lieu de culte dans la nature, et bien d'autres encore. Dans certains cas, une entreprise peut aussi être tenue de conserver des terres dans un schéma de compensation.

**La gouvernance par les peuples autochtones ou les communautés locales.**

Souvent appelés « APAC » ou aires du patrimoine autochtone et communautaire, ces aires protégées comprennent des domaines ancestraux, des territoires gérés par les communautés, des sites naturels sacrés, des zones marines locales protégées par les pêcheurs... autant de lieux permettant la conservation et qui sont placés sous la responsabilité des habitants locaux.

En général sur ces territoires, il existe un lien fort entre la communauté et cette terre qui peut être l'habitat d'une espèce particulière. C'est bien la communauté qui prend et applique les décisions concernant la zone et donc porte la responsabilité. Cela permet aux habitants de maintenir leur propre bien-être, leur culture et leurs moyens de subsistance.

**La gouvernance partagée.**

Dans ce cas, deux ou plusieurs acteurs partagent l'autorité et la responsabilité : ils prennent les décisions en commun. Il peut s'agir d'un partenariat entre un gouvernement et une communauté, ou entre un gouvernement et une ONG ou un propriétaire privé, partenariat dans lequel les acteurs se concertent et décident ensemble. Les parcs transfrontaliers sont également des modèles de gouvernance partagée, où une collaboration se met en place entre différents États.

## MODULE 3 : LA QUALITE DE LA GOUVERNANCE

La bonne gouvernance consiste essentiellement à garantir que les aires protégées sont gérées de manière équitable pour toutes les parties prenantes et efficace pour atteindre les objectifs de conservation.

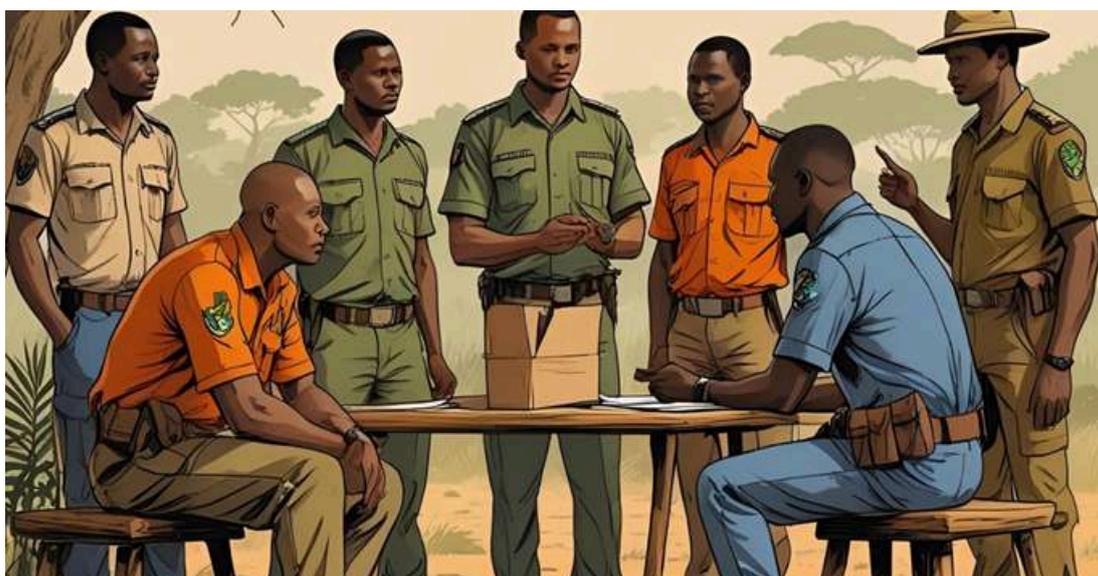
L'équité signifie la justice. La CDB a récemment adopté des orientations volontaires qui décrivent trois dimensions de l'équité : la reconnaissance, la procédure et la répartition. Respecter les droits, les cultures et les systèmes de connaissances de tous les groupes, y compris les peuples autochtones et les communautés locales, c'est ce que nous appelons la reconnaissance.

Garantir des processus décisionnels transparents où chacun a voix au chapitre, où la responsabilité est respectée et où des mécanismes de résolution des conflits existent : ce sont les procédures et elles sont importantes. Partager équitablement les responsabilités et les bénéfices de la conservation entre toutes les parties prenantes, c'est cela la répartition, et elle est essentielle bien sûr.

Qu'en est-il de l'efficacité ? Il s'agit d'atteindre nos objectifs de conservation. Cela nécessite :

- Des objectifs clairs, c'est à dire des objectifs de conservation spécifiques et réalisables.
- Une participation inclusive et un engagement de toutes les parties concernées dans la planification et la prise de décision. Et enfin une gestion adaptative qui nécessite d'être flexible et réactif aux nouvelles informations et aux conditions changeantes.

Équité et efficacité sont interdépendantes. Des processus équitables conduisent à de meilleurs résultats, et des efforts de conservation réussis renforcent l'équité.



## MODULE 4 : COMMENT ÉVALUER LA GOUVERNANCE ?

Améliorer la gouvernance en matière de conservation est essentiel, mais ce n'est pas toujours simple. De nombreux facteurs peuvent favoriser ou au contraire entraver la bonne gouvernance.

Tout d'abord, il faut une bonne compréhension de ce que signifie réellement la gouvernance. Ensuite, il faut examiner la situation actuelle : qu'est-ce qui fonctionne bien ? Quels sont les défis à relever pour améliorer cela ?

Nous avons également besoin d'avoir une vision claire. Qui gouverne réellement le territoire ? Quelles sont les relations entre les différents acteurs, notamment ceux souvent négligés comme les communautés ? A-t-on mis en place le type de gouvernance le plus adapté au contexte ? Et comment gérer les cas où la gouvernance théorique et la réalité pratique sur le terrain diffèrent ?

Mais la gouvernance est également façonnée par des facteurs plus larges : le cadre juridique, la coordination entre les institutions, les ressources disponibles et, bien sûr, les relations humaines. La confiance, l'engagement, l'humilité, l'écoute et la volonté de partager le pouvoir jouent tous un rôle.

Tout aussi important, la gouvernance évolue. De nouvelles questions émergent à mesure que les choses changent. C'est pourquoi l'amélioration de la gouvernance n'est pas une tâche ponctuelle. C'est un processus continu et adaptatif, qui nécessite apprentissage et itération.

L'évaluation est l'un des outils les plus précieux pour améliorer la gouvernance. En réfléchissant au fonctionnement actuel de la gouvernance, nous pouvons identifier des pistes d'amélioration claires.

Il existe de nombreux cadres permettant d'évaluer la gouvernance. Bien menées, ces évaluations peuvent nous aider à renforcer les capacités des personnes impliquées, étayer le plaidoyer pour une gouvernance plus responsable et plus équitable, initier des actions concrètes d'amélioration, et ensuite aider à mesurer les changements au fil du temps.

Mais les évaluations doivent s'adapter au contexte local. Elles doivent être participatives, et intégrer la voix des détenteurs de droits et de savoirs, des responsables majeurs ou secondaires, et de toutes les parties impactées.

## MODULE 5 : SUIVI ET RAPPORTAGE

Dans le contexte des aires protégées, le suivi et l'établissement de rapports sont des processus essentiels pour évaluer et communiquer sur la gouvernance du territoire.

Le suivi implique la collecte de données et d'informations. Cela peut inclure l'évaluation des conséquences sociales, comme l'impact de la conservation sur les populations locales, ou encore l'évaluation de la gouvernance à l'échelle du site ou du système. Ce processus nous aide à comprendre la diversité et la solidité de la gouvernance. Le suivi de la gouvernance favorise la réflexion, l'apprentissage et l'amélioration de nos actions. Réalisé de manière collaborative, il garantit la prise en compte des diverses voix et expériences, notamment celles des parties prenantes qui coexistent dans l'aire protégée.

Le rapportage, quant à lui, consiste à organiser et à partager les résultats du suivi. Il permet de communiquer les conclusions à d'autres acteurs, tels que les décideurs politiques et le grand public. Cela les informe sur le type de gouvernance en place et sa qualité.

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles les rapports sont importants, tant pour les gestionnaires des aires protégées que pour un public plus large :

- Le rapportage nous aide à comprendre et exposer la qualité de la gouvernance.
- Il augmente la transparence et la responsabilité des acteurs.
- Il identifie les lacunes et les opportunités d'amélioration de la conservation.
- Il accroît la visibilité des acteurs de la conservation, en particulier des acteurs non étatiques comme les communautés locales, les femmes, en promouvant leur leadership.
- Il met en évidence les domaines dans lesquels les communautés locales mènent des efforts de conservation, ce qui peut renforcer leurs droits fonciers et leur garantir un meilleur accès aux ressources naturelles.
- Il contribue également à éclairer les politiques nationales et globales et à suivre les progrès réalisés vers les objectifs environnementaux que nous nous fixons, par exemple lors des COP.



## CITATION DU MOIS

« La clé d'un avenir durable pour les aires protégées réside dans le développement de partenariats. Ce n'est qu'à travers des alliances et des partenariats que les aires protégées peuvent devenir pertinentes pour les besoins de la société... L'avenir durable de l'humanité dépend autant que toute autre chose d'un partenariat respectueux avec la nature. »

– Nelson Mandela (discours inaugural du 5<sup>e</sup> Congrès mondial des parcs, Durban, 2003)

## LECTURE DU MOIS

## » GOUVERNANCE DES AIRES PROTÉGÉES : DE LA COMPRÉHENSION À L'ACTION

PAR L'UCIN - BORRINI, G., DUDLEY, N., JAEGER, T., LASSEN, B., PATHAK, N., PHILLIPS, A., & SANDWITH, T. (ÉD.) (2013).

Cette publication affirme qu'une **gouvernance qui est à la fois adaptée au contexte et bonne est essentielle pour une conservation efficace et équitable**. Cela s'applique à tous les types d'aires protégées et autres zones conservées dans des environnements terrestres, côtiers, marins et dans les eaux intérieures. Un ouvrage de référence présentant les quatre grands types de gouvernance pour les aires protégées, avec des conseils pratiques pour évaluer et améliorer la gouvernance, applicables à tous les types d'aires protégées.



## DANS L'ACTUALITÉ

## » SOUTIEN MASSIF DU PUBLIC À L'OBJECTIF « 30×30 »

Une enquête mondiale révèle un fort soutien du public en faveur de l'objectif 30 % des terres et des mers protégées d'ici 2030, selon le Global Biodiversity Framework adopté en 2022. L'étude, publiée dans les Proceedings of the National Academy of Sciences, a interrogé **12 000 personnes dans huit pays répartis sur cinq continents**. Le taux de soutien moyen s'élève à **82,4 %**, avec des pics à 90 % au Brésil et 87,9 % en Argentine, tandis que la Suède (66,3 %) et les États-Unis (71,2 %) restent légèrement en dessous. Les auteurs de l'étude affirment que l'opinion publique ne constitue pas un frein à la mise en œuvre de l'objectif 30×30. Le sondage montre que les citoyens préfèrent que les responsabilités soient équitablement réparties entre pays, et refusent que la conservation soit déléguée via des mécanismes financiers externes. Il existe un consensus solide selon lequel les pays riches devraient assumer la plus grande part des coûts liés à la protection de la nature à l'échelle mondiale. Malgré ces efforts d'opinion publique, les territoires protégés restent insuffisants : seuls 17,6 % des terres et 8,6 % des océans bénéficient d'une protection effective. Le climat politique est défavorable à une expansion rapide des zones protégées, pouvant entraîner des conflits liés à l'accès aux ressources ou aux usages territoriaux. Susan Lieberman, de la Wildlife Conservation Society, voit dans ces données un mandat clair pour une action gouvernementale ambitieuse en faveur de la biodiversité. En somme, cet article souligne l'existence d'un consensus populaire très fort, qui pourrait faciliter et légitimer des politiques audacieuses pour atteindre l'objectif 30×30 à l'échelle mondiale.

## CONTACTS - PAPACO

. Dr Geoffroy Mauvais, coordonnateur du Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO - geoffroy.mauvais@iucn.org

. Madeleine Coetzer-Vosloo, Chargée de programme PAPACO - Communication - madeleine.coetzer@iucn.org

. Hélène Magdelain, point focal Youth Conservation - info@youth-conservation.org

Pour contribuer à une NAPA (article ou publication sur les aires protégées, photo de couverture, offre d'emploi, etc.), contactez-nous sur moocs@papaco.org.

LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS CETTE LETTRE NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CELLES DE L'UCIN